

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Prise en location à Borgloon

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, de l'immeuble «Speelhof», situé à l'angle Papenstraat-Speelhof, au centre de Borgloon, à l'usage du Service public fédéral Finances.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, de l'immeuble «Speelhof», situé à l'angle Papenstraat-Speelhof, au centre de Borgloon, à l'usage du Service public fédéral Finances.

La Régie des Bâtiments ne dispose pas, elle-même, à Borgloon, dans un bâtiment fédéral, des bureaux nécessaires pour abriter ces services. Or les bâtiments loués actuellement sont vétustes et ne répondent plus aux besoins actuels pour l'hébergement de l'Administration.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe